



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

Bruxelles, le 2 septembre 2013

13239/13

DIPL 22

NOTE

du:	Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne
au:	Représentations permanentes
Objet:	Remplacement du Chef de la Mission de la République d'Haïti auprès de l'Union européenne - agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Josué PIERRE-LOUIS en remplacement de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Raymond Magloire

Par lettre parvenue le 31 juillet 2013, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la République d'Haïti auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Josué PIERRE-LOUIS comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Raymond Magloire.

La Commission a donné son accord à la désignation de Monsieur Josué PIERRE-LOUIS comme Chef de la Mission de la République d'Haïti auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Monsieur Josué PIERRE-LOUIS en qualité de Chef de la Mission de la République d'Haïti auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° CM 3964/13 en date du 2 août 2013, a été acquis à la date du 1er septembre 2013. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil Européen et au Président de la Commission.